



agrobiosciences

4^{ème} Université d'été de l'Innovation rurale

Août 1998

Marchés et Territoires

*Philippe Lacombe,
Directeur scientifique de l'Inra,
Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique
de Montpellier.*

Dans le cadre du festival « jazz in Marciac »

Edité par la Mission Agrobiosciences. La mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

Renseignements : 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Retrouvez nos autres publications sur notre site : <http://www.agrobiosciences.org>



« *Marchés et Territoires* »

Philippe LACOMBE,

Directeur scientifique de l'INRA, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, (Unité de Formation et de Recherches de Sciences Economiques, Sociales et de Gestion, INRA-ENSA Montpellier)

Le thème qui nous réunit aujourd'hui - la gestion de l'espace rural - retient l'attention de très nombreux milieux. Je ne ferai pas l'inventaire des congrès, des ouvrages consacrés à ce thème, je citerai simplement par cordialité à l'égard de mes collègues de Toulouse, deux manifestations récentes qui se sont tenues dans votre région : d'abord un congrès sur le thème de "*La Qualification des Produits et des Territoires*", organisé par mon collègue Gilles ALLAIRE, ses coéquipiers et plus généralement le Centre I.N.R.A. de Toulouse, présidé par Jean-Claude FLAMANT. Je citerai aussi l'expérience tenue à l'Université du Mirail dans le cadre de l'Association des Ruralistes Français qui avait pour thème "*Comment les ruraux vivent et construisent leurs territoires ?*" organisé par des collègues familiers de cette université d'été : Robert BAGES et Anne-Marie GRANIE que je vois dans la salle.

De ces diverses rencontres, congrès, ouvrages, publications, on peut déduire des positions très profondément différentes. Pour certains, le territoire est une occasion de reconnaissance nouvelle des agriculteurs, une occasion de relégitimation, pourrait-on dire de manière un peu pompeuse. Pourquoi ? Parce que le territoire est le lieu d'exercices de fonctions qu'on appelle souvent nouvelles, disons plutôt qu'elles étaient exercées traditionnellement par les agriculteurs et que leurs mises en cause éventuelles aujourd'hui, leurs absences de rémunération les ramènent sur le devant de la scène. Selon cette vision des choses, le territoire constitue un relais possible aux missions aujourd'hui largement accomplies d'augmentation de la production et d'abaissement des prix.

Cette vision n'est cependant pas la seule, vous le sentez bien, car pour d'autres, on célèbre aujourd'hui **la fin des territoires, balayés par le marché, balayés par la concurrence.** Au mieux l'usage des territoires est sous la dépendance des forces du marché, la production se gère et se localise selon les coûts. Ne parlons plus alors de territoire, au mieux parlons de localisation. C'est vous dire l'ambiguïté de cette notion de territoire et c'est peut-être à cause de cette ambiguïté que vous l'avez retenu précisément comme thème de réflexion aujourd'hui.

Cette ambiguïté est encore accentuée lorsque vous considérez les efforts faits en faveur des territoires.

Certes on en parle... Vous avez tous entendu parler des I.G.P., (Indications Géographiques de Provenance), des mesures agri-environnementales, des plans de développement durable, le thème de la durabilité va être présent cet après midi, vous êtes impliqués par la préparation de la nouvelle loi d'orientation, des contrats territoriaux d'exploitation, vous avez noté l'attention portée aux lois PASQUA et VOYNET. Mais si, à côté de ce retentissement dans l'opinion, vous regardez la répartition des fonds publics affectés à l'agriculture, que constatez-vous ? Vous constatez que les fonds affectés au développement territorial représentent très peu de chose. C'est parfaitement marginal, par rapport aux fonds affectés non plus au soutien des marchés, mais aux compensations directes. Que faut-il conclure alors ? Que les territoires constituent un amusement, une diversion, une occasion de congrès, mais que l'essentiel se passe ailleurs ?... D'où l'intérêt du thème que vous avez retenu "*marchés et territoires*".

Précisons un peu ces termes pour que l'on soit bien tous d'accord, et que l'on puisse dégager les questions qui se posent à leurs sujets. :

- **Le marché**, tous les agriculteurs en sont familiers, c'est la rencontre d'une offre et d'une demande arbitrée par les prix. Il n'y a pas besoin de suivre dans le détail l'évolution des idées internationales pour noter le triomphe des marchés ou la tyrannie des marchés pour prendre le titre d'un ouvrage récent ; triomphe des marchés qui résulte pour une bonne part de l'effondrement de l'économie planifiée, de l'économie administrée, mais ce triomphe fait naître de nouvelles questions. Peut-on tout confier aux marchés ? La gestion de l'espace, la gestion des ressources en eau, la gestion des forêts, l'éducation de nos enfants, l'entretien de notre santé, la gestion de notre alimentation ?

- **Par territoire**, il faut entendre l'espace organisé, l'espace construit par une société, et cette construction va contribuer à donner du sens de cette société, à donner les orientations. Sommes-nous en présence de la disparition de ces territoires comme certains écrits pourraient nous le laisser penser ou en présence d'une renaissance des territoires ? Les choses se compliquent encore, si on rapproche marchés et territoires.

- **Marchés et territoires** se superposent partiellement : peut-on concevoir un territoire sans marchés ? Mais

marchés et territoires s'opposent aussi : le marché banalise les territoires, parfois il s'en affranchit, il marginalise certains territoires, il en exclut d'autres. On trouve des productions très territorialisées, très liées aux territoires, tout en étant en même temps très insérées dans le marché, au point de donner lieu à des échanges internationaux, c'est le cas des grands vins par exemple, mais on rencontre aussi le contraire, des produits moins liés au territoire comme la volaille, comme les céréales qui sont, eux aussi, internationalisées, d'où la question : comment s'articulent marché et territoire ? Quelles relations existent entre les marchés et territoires et quelles conséquences ces relations vont avoir pour la politique ? Ces questions encore très largement ouvertes expliquent pourquoi vous avez posé le thème de ce congrès en terme de défi : Nouveau défi pour les agriculteurs et les forestiers que cette gestion des espaces ruraux.

A cet égard il me semble qu'en simplifiant, on peut distinguer deux grandes visions. **Selon une première vision, le marché s'impose, l'espace est un simple support, l'espace est un élément du coût, il n'a pas d'autonomie par rapport au marché, l'espace est un support.** En prenant une formulation un peu provocante, on pourrait dire que l'on est en présence de « marchés sans les territoires », en ce sens que les productions se localisent en fonction de considérations de coût.

A cette première vision peut s'opposer **une deuxième vision dans laquelle le territoire est créatif, le territoire est un lieu d'initiative, d'innovation.** L'espace non seulement participe aux marchés mais devient un motif de création ou de constitution de marchés. Et je vous propose de réserver chacune des deux parties de mon exposé à ces deux visions, la première pouvant être intitulée « l'espace support » ou si vous voulez une présentation plus provocante, « *les marchés sans les territoires* », la deuxième partie étant intitulée l'espace créatif. Et pour le balancement des titres, on pourrait dire « *les marchés avec les territoires* ».

Je ne pense pas que mon rôle soit ici de défendre des solutions toutes prêtes mais plutôt de repérer des tendances, des courants, des contradictions ou des complémentarités. Je dois sans doute à l'honnêteté de dire cependant que je suis pour ma part plus intéressé par la seconde vision que par la première, plus intéressé par la vision du territoire comme lieu de construction de marché, pourquoi ? Non pas par passion de la diversité géographique de la France, encore que j'y sois, comme beaucoup d'entre vous, tout à fait sensible, mais plutôt parce que dans cette vision de l'espace créatif peut-être peut-on trouver un fondement de la place des agriculteurs dans la société d'aujourd'hui ; à travers le développement territorial, les agriculteurs peuvent-ils trouver une nouvelle légitimité, sachant que leur légitimité traditionnelle, l'augmentation des quantités produites et la baisse des prix, est largement acquise. C'est sans doute pour cela que vous avez retenu ce thème, « *Marchés et Territoires* »,

rejoignant ainsi ce que me disait un agriculteur des Pyrénées Orientales auprès duquel je faisais de la formation continue il y a peu de temps : « *On a le sentiment aujourd'hui de ne plus faire besoin, de ne plus avoir de reconnaissance, de ne plus avoir de justification, d'être en perte de légitimité, de ne plus savoir où on se trouve* ». Cette précision apportée, n'en sous-estimons pas pour autant le rôle de l'espace support et la première vision à laquelle je vais m'intéresser maintenant, les marchés sans les territoires.

1 - L'ESPACE SUPPORT

« Les Marchés sans les Territoires »

Dans cette première vision, le marché est l'instance de régulation principale, les territoires sont secondaires, on parle parfois de la fin des terroirs ; l'espace est une aire d'approvisionnement, l'espace est une distance, et c'est commode de raisonner l'espace comme une distance, parce que si c'est une distance c'est aussi un coût. Et on retrouve des raisonnements qui nous sont familiers à travers la comptabilité. L'espace c'est un coût entre un lieu de production et un lieu de consommation, les productions vont se localiser en fonction de ce coût. Et vous avez tous des exemples en tête. C'est l'amélioration du maïs qui, depuis longtemps, a migré vers le Nord, c'est la migration de beaucoup de productions hors sol vers les lieux où l'approvisionnement en alimentation du bétail est le moins coûteux possible, c'est la concentration de certaines productions maraîchères et fruitières dans des bassins de productions, ce sont les fameuses « délocalisations » dont le milieu agricole ne manque pas de faire des arguments de revendication. Cette vision a orienté la politique agricole et, au niveau international, elle est largement dominante. Et elle ne manque pas d'arguments en sa faveur, et pour en prendre conscience, il est, je crois utile de réfléchir d'abord aux atouts du marché, aux arguments des défenseurs du marché. Ils sont à connaître qu'on les partage ou qu'on veuille les contester.

Les atouts du marché...

Le marché est un mécanisme de sélection des producteurs performants et des consommateurs disposant de pouvoir d'achat, ce mécanisme de sélection a pour conséquence de répartir les ressources, d'allouer les ressources comme on dit en économie. Ce mécanisme est doté d'un certain nombre d'avantages. D'abord il bénéficie d'une certaine efficacité ; par le mécanisme des prix, les ressources sont réparties selon les individus, selon les régions, selon les productions ; ce mécanisme de marché nous fournit une relative autonomie, une relative liberté dans nos décisions : personne ne nous donne l'ordre direct de pratiquer tel système de production ou de tel système de consommation. Les défenseurs de ce système d'allocations des ressources vont également insister sur le fait qu'il nous protège des rentes abusives, qu'il est économe pour les

dépenses publiques, qu'il nous protège de l'autoritarisme et qu'il conduit à une répartition optimum des ressources ; vous sentez intuitivement cet optimum en pensant au mécanisme de sélection des agriculteurs les plus performants que permet le marché et que l'on peut démontrer de manière rigoureuse et systématique dans le champ de ma discipline. Dans cette perspective, l'espace est une composante du coût. Si l'utilisation de l'espace permet une amélioration des performances, on utilisera cet espace sinon on l'abandonnera ou on le rémunérera moins. Ces mécanismes vertueux, largement présents dans la littérature et les négociations internationales, sont soumis à des conditions très restrictives que vous sentez aussi dès lors que vous réfléchissez aux conditions d'une concurrence loyale.

D'abord il faut qu'il n'y ait pas de producteurs ou de consommateurs susceptibles d'imposer leurs lois. Il faut qu'il y ait une liberté d'entrée et de sortie, il faut que les produits soient clairement identifiés, il faut que la sélection consécutive au mécanisme du marché soit acceptée, or cette sélection privilégie les agents efficaces c'est à dire généralement les producteurs bien dotés en capital et les consommateurs argentés. Vous voyez que ces conditions sont très restrictives, d'où un débat sur les limites du marché auquel on va s'intéresser.

... attractifs pour la politique agricole...

Auparavant je voudrais attirer votre attention sur les conséquences de ces atouts du marché, très rapidement brossés, pour la politique agricole. Retraçons très brièvement l'évolution de la politique agricole pour comprendre l'attrait de ces mécanismes vertueux.

Le fondement de la politique agricole initiée en 1960 et 1962, c'était bien de faire dégager les producteurs inefficaces pour assurer une place aux producteurs efficaces ou qui pouvaient le devenir, de manière à ce que ces producteurs efficaces puissent s'insérer sur le marché ; je vous accorde que cette interprétation est un peu brutale mais elle l'est volontairement pour aller rapidement au cœur des choses : faire dégager les agriculteurs inefficaces de manière à ce qu'ils laissent de la place aux agriculteurs efficaces ou susceptibles de le devenir. C'est bien la mise en œuvre des mécanismes précédents. Bien évidemment ces mécanismes ont bénéficié de conditions très favorables. L'existence d'emplois non agricoles a permis d'absorber les agriculteurs libérés par des gains de productivité.

Les progrès techniques de l'époque étaient relativement accessibles : c'est la deuxième condition favorable. Cette politique a été aussi aménagée en faveur des agriculteurs moyens pour atténuer la brutalité de la sélection ; cet aménagement est aussi passé par la protection extérieure, faisant de l'espace européen un espace de libre échange en son sein mais très largement protégé de l'extérieur d'où les débats actuels sur l'évolution de cette protection. Aménagement enfin parce que l'espace a été progressivement pris en compte. Ces

aménagements et ces conditions favorables ont facilité la reconnaissance de cette vision de la politique agricole et ont conféré une place aux agriculteurs qui sont devenus les entrepreneurs efficaces de l'alimentation. Mais ces aménagements ont fini par trahir le fonctionnement du marché entraînant des protections excessives et des excédents coûteux. Et c'est précisément la contestation de ces aménagements qui explique l'évolution de la politique agricole aujourd'hui d'où la vision standard, courante, dominante (notamment dans les organisations internationales) de la politique agricole aujourd'hui, souvent résumée sous le terme d'ajustement structurel.

L'ajustement structurel signifie qu'il faut améliorer l'efficacité de nos ressources productives en les réorganisant. Or il y a des ressources excédentaires dont on pourrait se passer, qui coûtent chers, et qui perturbent le marché. Faites un calcul élémentaire en prenant des niveaux de productivité non pas nécessairement les plus élevés mais assez performants et regardez combien il faut d'agriculteurs pour nourrir la société française et la société européenne et vous verrez bien qu'on pourrait se nourrir avec beaucoup moins de producteurs qu'actuellement. D'où la proposition très générale de laisser jouer la concurrence sans entraves, baisser les prix, réduire les soutiens, ouvrir les frontières, ne pas geler bien sûr, - quel scandale de geler les meilleures fermes à blé du monde pour continuer à faire du blé dans le Massif Central ou ailleurs - supprimer les quotas, découpler les aides directes de toute incitation à la production. C'est la solution du « tout marché » dans l'espoir d'obtenir le cercle vertueux que j'évoquais il y a un instant.

Pourquoi cette référence aussi forte, aussi systématique, aussi présente aujourd'hui ? D'abord je crois au nom d'un souci d'efficacité, ensuite parce qu'on souhaite, - et certains d'entre vous participent certainement de ce mouvement d'idée, - traiter l'agriculture comme les autres secteurs, enfin parce que notre confiance dans l'Etat s'est probablement dégradée ; l'Etat est moins systématiquement interprété aujourd'hui comme le garant de l'intérêt général, comme un despote éclairé, il est davantage interprété comme un perturbateur, défendant ses propres intérêts, offrant des rentes qui lui permettent d'acheter un électorat et d'acquiescer ainsi une certaine stabilité. Des théories de sciences économiques et de sciences politiques sont basées sur cette vision des choses ; pour ma part, la politique économique me paraît bien davantage l'officialisation, la reconnaissance provisoire d'un compromis entre des forces sociales qui argumentent avec des justifications différentes.

Il n'en reste pas moins que l'interprétation de la politique comme un marché est peut-être le signe supplémentaire du triomphe du crédit accordé au marché. Si ces idées ont de tels succès et de telles conséquences pour la politique agricole, elles présentent cependant de graves limites dont il importe, me semble-t-il, d'être conscient quelle que soit notre position personnelle, que l'on adhère au cercle vertueux du marché ou qu'on le conteste.

... présentent cependant de graves limites.

Quelles sont ces limites ? Il y a des limites qui viennent du fait que les marchés fonctionnent souvent mal et, deuxième catégorie de limites, le marché est parfois inexistant ; on parle alors, dans notre jargon, de défaillance du marché. Envisageons rapidement ces limites et ces défaillances du marché. Les limites viennent du fait que les conditions de la concurrence que j'ai évoquées tout à l'heure sont rarement réunies, les mécanismes vertueux attendus se transforment alors fréquemment en mécanismes vicieux. C'est notamment le cas lorsque les prix, au lieu de résulter d'un arbitrage entre les performances des producteurs et les préférences des consommateurs, représentent le résultat de la domination de certains acteurs sur les autres. Et les agriculteurs ne manquent pas d'expériences de cette domination ; si vous n'en êtes pas convaincus, dépêchez-vous d'interroger vos pères et grands-pères, surtout les grands-pères qui ont créé la coopération agricole, car si on a créé la coopération agricole c'est bien pour tenter de limiter la transformation de ces mécanismes vertueux en mécanismes vicieux.

Vous noterez d'ailleurs que **la coopération agricole présente l'originalité d'être beaucoup plus liée au territoire que ne le sont toutes les autres formes d'entreprises**. C'est assez intéressant de voir, à travers le mouvement coopératif, une gestion commune de l'économie et les territoires, en même temps. L'histoire agricole est donc là, pour confirmer les risques de mauvais fonctionnement du marché dus à des effets de domination (qui permettent à certains agents d'imposer les prix qu'ils souhaitent), ou à des phénomènes cumulatifs qui font que, face à une baisse des prix, les agriculteurs sont parfois incités à produire davantage pour compenser cette baisse des prix, mais en produisant davantage ils accentuent les causes de la baisse des prix.

A côté de ces limites, il y a des cas où **les marchés sont défaillants** c'est à dire qu'ils n'existent pas. Il y a deux grands cas, où les marchés sont particulièrement défaillants. C'est **le cas des externalités**, terme un peu jargonnel, mais qui passe dans le langage courant et c'est peut-être pour cela qu'il faut le définir avec rigueur, en m'excusant du ton un peu professoral. Il y a une externalité, lorsque l'action d'un agent retentit sur le profit ou le bien-être d'un autre agent sans qu'il y ait relation de marché : il faut donc bien comprendre le terme externalité dans son sens d'extérieur au marché. S'il n'y a pas de relation de marché, les externalités positives - l'embellissement du paysage, le renouvellement des ressources naturelles, l'amélioration de la qualité de l'eau, la durabilité -, ont des chances de ne plus être produites. Si je suis producteur d'externalités positives et que je ne suis pas rémunéré, je vais finalement m'en désintéresser. Au contraire les externalités négatives - la pollution des eaux, la dégradation des sols, l'ignorance de la durabilité, la dégradation du renouvellement des ressources naturelles -, n'étant pas sanctionnées par un marché vont avoir tendance à se développer. Le champ des externalités est large : l'environnement, l'espace, les ressources naturelles,

la formation, et bien sûr la forêt qui à côté de la production de bois, participe à la production d'externalités positives à travers l'écologie et le cadre de vie. Comment gérer les externalités ? Soit on remplace le marché par des organisations (par exemple, des techniques agronomiques qui ne soient pas productrices d'externalités négatives), soit on crée un marché, on vend des droits...

Deuxième exemple de défaillance des marchés, c'est le cas de biens publics, excusez-moi du caractère un peu scolaire des définitions, il y a " bien public " lorsque la consommation de ce bien par un acteur n'exclut pas la consommation de ce même bien par un autre acteur. En présence d'un bien public, il n'y a pas de rivalité, et vous voyez tout de suite que le marché va aussi être défaillant parce que personne ne sera prêt à payer pour un bien public dont tout le monde peut disposer d'où la nécessité d'une intervention. C'est pourquoi les coordinations entre acteurs procèdent généralement d'une combinaison de marchés et d'organisation. Et les agriculteurs sont sûrement la catégorie sociale la mieux placée pour comprendre cela parce leur activité est gérée partiellement par le marché, mais aussi par des organisations. La régulation des relations repose sur des combinaisons de marchés et d'organisation.

Dernière limite sur laquelle je voudrais attirer votre attention : **peut-on confier toute la gestion de la société aux fonctionnements des marchés ?** L'efficacité économique peut-elle être le seul objectif y compris lorsqu'elle détruit sans alternative, y compris lorsqu'elle marginalise définitivement ? ne risque-t-on pas alors, pour prendre le titre d'un ouvrage que j'aime bien, de jouer le scénario de l'économie contre la société ? La société n'a-t-elle pas une légitimité à définir des préférences qui s'imposent aux marchés ? On vit aujourd'hui cette tension entre la célébration du marché et de ses bienfaits d'une part et la dénonciation de ses défaillances et de ses limites d'autre part. La réforme de la PAC est illustratrice. Elle est légitimée par la considération du marché : c'est au nom du marché qu'on a proposé la réforme de la P.A.C., mais avez-vous noté que depuis cette réforme de la P.A.C. les agriculteurs sont administrés comme jamais ils ne l'ont été. La réforme transforme-t-elle les agriculteurs en entrepreneurs ou en fonctionnaires ? Je sais que ce mot vous écorche les oreilles, considérez le dans ma bouche plutôt comme un compliment. Il reste une contradiction entre la mise en œuvre et les objectifs de la réforme, exemple de la tension entre la célébration du marché et de la dénonciation de ses limites.

Cette prise en compte du territoire est-elle significative de l'avenir ou est-elle une voie de garage ? Est-elle une façon de faire diversion, d'obtenir la paix dans les campagnes ? Pour aborder cette question il faut que nous envisagions maintenant. Dans une deuxième partie, le territoire créatif, le territoire lieu d'initiative, d'innovation, le marché avec les territoires ; dans cette perspective, le territoire est le lieu d'expression de nouvelles attentes, c'est le lieu d'expression de l'évolution de la ruralité.

2 - LE TERRITOIRE CREATIF

« *Les Marchés avec les Territoires* »

Nouvelles attentes... nouveaux attraits...

La ruralité change d'abord parce qu'elle est le siège d'une croissance démographique qui est le signe que la société s'intéresse à l'espace rural et que l'espace rural n'est plus de ce fait le lieu d'exercice exclusif de l'agriculture. L'espace rural est le siège d'une diversification des activités et des catégories sociales, l'espace rural est inséré dans ce réseau de mobilité, cela signifie aussi que l'espace rural n'est pas un résidu, qu'il suscite l'intérêt.

Vous connaissez ces tendances et je voudrais simplement insister sur des résultats d'un sondage récent organisé par Bertrand HERVIEU. Au terme de ce sondage il apparaît que les perceptions de la campagne par les urbains ou les ruraux tendent à se rapprocher. Deuxièmement que la perception de la campagne est connotée positivement d'où le titre de l'ouvrage de B. HERVIEU et J. VIARD - « Au bonheur des campagnes ». Et troisièmement la campagne devient paysage : le spectacle prime la production. Si l'agriculture performante que nous connaissons bien nous permet de nous approvisionner moins cher, très bien, mais si elle nous menace, si elle menace notre santé, si elle dégrade notre plaisir, si elle détruit le paysage, si elle engendre des pénuries de ressources naturelles, il faut peut-être reconsidérer un peu les choses. Cette nouvelle ruralité signifie que l'espace rural et l'agriculture qui l'entretient intéressent les Français et peut-être plus encore d'ailleurs les Européens (voyez les immatriculations des voitures dans certaines régions). Cet intérêt des Français et des Européens pour l'espace rural peut-être perçu comme ennuyeux par les agriculteurs, parce qu'ils voient des tiers s'intéresser à leurs affaires mais cela peut-être aussi une chance car plutôt que de produire des biens dont personne ne veut, il vaut peut-être mieux s'occuper de ce qui intéresse les gens. Il y a peut-être des occasions à repérer dans cette évolution, il y a peut-être des reconnaissances nouvelles à dégager, il y a peut-être de nouvelles légitimités à affirmer. Les organisations hésitent à s'engager sur ce terrain, mais vous savez bien qu'à la base beaucoup d'agriculteurs sont déjà engagés dans cette voie. Alors allons un peu plus loin que ce constat, en réfléchissant à sa signification et à ses conséquences politiques en suggérant trois commentaires.

... qui renouvellent les fonctions de l'agriculture et de l'espace rural...

L'espace rural ne peut plus être compris comme une catégorie à part, comme une catégorie spécifique, spécifique par ses acteurs, par ses catégories socioprofessionnelles, sa culture, son isolement, il est intégré au système économique d'ensemble ce qui a pour conséquence qu'il n'est plus la propriété des seuls

agriculteurs, la campagne n'est plus la périphérie de la ville mais une composante de l'espace économique global. Inséré dans le système économique, l'espace rural l'est aussi dans le système culturel, je viens de l'évoquer. Les performances de l'espace sont appréciées à travers leur contribution au mouvement économique d'ensemble. La marginalisation des espaces et des producteurs s'apprécie aussi par rapport au système économique, non plus en terme de sous rémunération, non plus en terme d'exploitation de pénalisation, mais en terme d'abandon, d'exclusion.

On est encouragé dans cette façon de voir les choses y compris, par nos collègues qui s'intéressent aux relations internationales et à la globalisation. Ils nous disent que l'espace n'est pas simplement un support, un réceptacle, ce n'est pas simplement un champ de manœuvre, ce n'est même pas simplement un stock de ressources, c'est un lieu d'interaction, c'est un lieu d'organisation. La globalisation ne conduit pas simplement à la banalisation des espaces, elle a besoin d'espace innovateur, elle a besoin d'espace organisé, elle a besoin d'espace où l'apprentissage se développe.

Ces changements dans la ruralité soulignent l'acquisition par l'espace rural des caractères d'un bien public, c'est pour cela que j'ai insisté sur la définition de biens publics tout à l'heure, ce n'est pas banal de procéder à ce constat parce que depuis deux siècles toute l'histoire agricole a été orientée sur la privatisation. L'exploitation individuelle que vous gérez est une affaire relativement récente à l'échelle de l'histoire, elle a deux siècles, et elle a été le résultat de luttes que les historiens ont étudiées sous l'intitulé de luttes pour l'individualisme agraire. Si on dit que l'espace rural tend à devenir aujourd'hui un bien public, cela signifie que ce mouvement d'individualisation vit probablement aujourd'hui un tournant nous invitant à réfléchir à une nouvelle combinaison entre sphères privées et sphères publiques. Face à cette nouvelle combinaison du public et du privé, il y a des attitudes que je crois paresseuses, consistant à dire, « aujourd'hui tout est privé » ou encore " tout est public ". Non, je pense qu'on est invité à réfléchir à la nouvelle façon de combiner public et privé. Et c'est pourquoi on est particulièrement attentif à ce qui s'est passé du côté de la forêt, les forestiers à côté de leur isolement traditionnel - je suis obligé d'aller vite mais Monsieur MARTRES rectifiera cela tout à l'heure dans le séminaire -, ont une expérience de combinaison publique et privée et sont confrontés aujourd'hui à son renouvellement.

Et vous voyez qu'on avance ainsi vers les problèmes de politique : **comment combiner public et privé aujourd'hui ?** Ceci vient du caractère public acquis par les ressources naturelles et par l'espace rural, du fait que, pour reprendre une formule de Bertrand HERVIEU la société acquiert un droit de regard dans le double au sens de contemplation, d'admiration mais aussi de contrôle, de gestion ; l'espace rural devient passible de gestion publique : pensez à toutes les institutions qui

tentent, de manière tâtonnante, hésitante de s'occuper de cette gestion publique.

Ceci permet de comprendre le troisième commentaire concernant l'évolution de l'espace rural : il est davantage abordé aujourd'hui en terme d'organisation parce qu'il est un lieu d'externalité, de bien public et d'innovation (pensez aux services aux personnes, pensez aux services scolaires, pensez aux services publics). C'est pourquoi on parle souvent de patrimoine, parce qu'un patrimoine c'est à la fois une valeur économique très proche du marché mais c'est aussi autre chose : il se transmet d'une génération à une autre, il implique plusieurs agents, et souvent l'Etat ; parler de patrimoine c'est aussi une façon de dire il faut combiner marché et organisation. Si on est d'accord avec cette idée que l'espace rural devient le siège d'organisation, cela signifie que l'analyse du développement local se renouvelle, le développement local peut-être considéré comme un processus de production d'avantage que comme un processus de ré-allocation des ressources. L'aménagement du territoire dans les années 50 a surtout été conçu comme une opération de redistribution, (" Paris et le Désert Français ", vous connaissez tous). Aujourd'hui on interprète, suite aux analyses que je résume très rapidement devant vous, le développement local comme un processus de production associant les agents internes en relation avec l'extérieur, d'où l'importance de la notion de projet sur laquelle on va venir dans un instant et qui retiendra des intervenants dans le séminaire qui va suivre. Pourquoi insistons-nous sur l'organisation ? Parce ce l'organisation est productive. Elle est productive en valorisant des ressources locales, elle est productive en définissant des pratiques (y compris les pratiques agronomiques, écoutez donc ce que Monsieur Georges CASSAGNE vous dira tout à l'heure du contrôle des pratiques agronomiques aux Etats-Unis) ou des normes de produits, elle est productive en définissant les conditions de mise en marché, cette organisation associée à un territoire résultent des processus d'apprentissage, pas uniquement au sens scolaire du terme bien sûr, par processus d'apprentissage il faut entendre système de formation, mais aussi système de recherche, mise au point d'innovation technique adaptée aux besoins.

... et interrogent la politique agricole.

Les conséquences de cette analyse en matière de politique économique sont assez importantes. Les relations agriculture/société se redéfinissent parce que l'espace rural et l'agriculture qui l'entretient sont sollicités par les nouvelles fonctions dont on vient de parler. Mais ces relations agriculture/société reposent sur une ambiguïté en ce sens que les agriculteurs que les Français estiment, sont les agriculteurs qui aménagent l'espace, qui produisent des ressources naturelles, qui produisent des biens de qualité, c'est ce qui légitime les aides de la collectivité dans l'esprit des Français et de la société. Or, vous le savez bien, ces aides publiques ont dans la réalité de tout autre fondement, puisque globalement les aides directes sont réparties proportionnellement au capital détenu, d'où les

incitations à la croissance foncière. Et cette ambiguïté me paraît, au total, assez intéressante parce qu'elle va éclater un jour ou l'autre : le problème est de savoir quel relais on va pouvoir proposer à l'éclatement de cette ambiguïté. Cette ambiguïté est intéressante parce qu'elle pourrait proposer de nouvelles légitimités aux agriculteurs en réponse aux sollicitations de la société : n'est ce pas une façon de concevoir le métier d'entrepreneur que de se définir ainsi ? La réponse à cette ambiguïté reposera sur un nouveau traitement de l'agriculture que les politiques sectorielles ont du mal à promouvoir tant les questions à traiter, les opportunités à saisir, les méthodes à promouvoir sont éloignées des pratiques sectorielles habituelles. De ce nouveau traitement susceptible de fournir de nouvelles légitimités, il résulte une évolution de la gestion de la politique agricole qui est aujourd'hui hésitante, mais à laquelle il convient de réfléchir.

Les questions à traiter changent de nature, elles impliquent de nouveaux acteurs et de nouvelles procédures.

Commençons par les nouveaux acteurs si vous le voulez bien parce que c'est ce qu'il y a de plus simple. Les acteurs traditionnels de la politique agricole étaient le Ministère de l'Agriculture et les organisations professionnelles. Sans devenir marginaux, les acteurs perdent de l'importance ; avez-vous noté d'ailleurs combien ils sont tous en train de dire " c'est Bruxelles ! c'est l'O.M.C. ! ", autrefois le GATT. A côté de ces acteurs extérieurs, internationaux, avez-vous noté aussi le développement de nouveaux acteurs avec les collectivités locales, l'intervention du Ministère de l'Environnement ou de l'Aménagement ? Des agriculteurs considérés comme marginaux deviennent non pas centraux aujourd'hui mais bénéficient d'une reconnaissance. C'est le cas des pluriactifs ou des agriculteurs biologiques : ils vont causer cet après midi. Vous noterez enfin que les acteurs non agricoles jouent un rôle croissant : les consommateurs, les touristes, les prescripteurs, les chercheurs...

S'il y a de nouveaux acteurs, il y a de nouvelles relations entre acteurs et peut-être sommes-nous en train d'assister au passage de la cogestion entre les organisations professionnelles et le Ministère de l'Agriculture à des relations marchés et organisations combinant public et privé. Que ce soit un peu éprouvant, un peu compliqué, j'en conviens, mais est ce beaucoup plus compliqué que de créer la coopération agricole à la fin du XIXème siècle ou de concevoir la politique des structures en 1960, il ne me semble pas ! C'est peut-être une nouvelle vague d'innovation qui est appelée, d'où l'opportunité de faire des universités consacrées à l'innovation ! Car à côté de ces nouveaux acteurs, se dégagent de nouveaux objectifs, « de la productivité à la qualité », c'est une formule de Gilles ALLAIRE, elle synthétise beaucoup de choses, davantage de différenciation que de standardisation. Avez-vous noté que les A.O.C. viticoles longtemps considérées comme à part, à part techniquement et socialement, deviennent aujourd'hui davantage centrales, à tel point qu'on veut

faire des A.O.C. partout, des fromages au foin de Crau, une des dernières AOC.

Cette évolution des acteurs et de leurs relations a évidemment des conséquences sur les modes d'interventions ; de nouveaux modes d'interventions se mettent en place plus souples, plus expérimentaux, plus inventifs, plus négociés : pensez à l'article du 19 devenu mesures agri-environnementales, aux projets "Leader", au fond structurel « 5 B », à tout ce qui concerne, la définition de la qualité, au plan de développement durable, au CTE demain..., le réglementaire (dans lequel la profession agricole a excellé pour codifier les choses), fait une place, petite mais peut-être significative, au négocié, au contractuel, et c'est important de comprendre cela : ce n'est pas pour des raisons idéologiques, c'est parce qu'il y a une multiplicité d'acteurs, parce que les questions traitées sont pleines d'incertitudes : quels prix allez vous conférer à l'entretien de l'environnement ? D'où l'importance du contractuel, du négocié, plutôt que du normalisé. Et c'est pourquoi la façon de traiter cette situation nouvelle fait appel à la notion de projets dont on va parler dans un instant au cours du séminaire. Le succès de cette notion de projets repose bien sûr, sur la dynamique interne, sur la reconnaissance de la société gérant le territoire. Le succès repose aussi sur sa reconnaissance externe, à travers des marchés ou à travers des organisations d'où l'idée que cette attention portée au territoire n'élimine pas le marché, elle tente de l'orienter, de le gérer. C'est pour essayer de traduire cette évolution des pratiques, en agriculture mais que vous rencontrez ailleurs (dans les politiques urbaines, dans les politiques d'aménagement du territoire, peut-être dans les politiques de formation), que l'on a introduit le terme de "gouvernance".

Cela renvoie à trois caractéristiques. La gouvernance associe des acteurs interdépendants qui appartiennent à des milieux différents, la politique agricole ne sera plus seulement l'affaire des agriculteurs et du Ministère de l'Agriculture. Deuxième caractéristique de la gouvernance, la gouvernance va négocier, souvent en dehors des hiérarchies habituelles, des objectifs, des pratiques, des normes, elle va définir des moyens d'agir ensemble sans s'en remettre nécessairement aux hiérarchies formalisées. Le succès du mouvement des pays est bien une illustration de cette seconde caractéristique. Troisième caractéristique, la gouvernance renvoie à des processus de négociation continue plutôt qu'à des formalisations définitives, ce qui est parfois un peu déstabilisant, car c'est commode d'avoir des critères d'éligibilité même si on les dénonce par ailleurs.

Je voudrais conclure autour de trois idées.

Nous sommes partis de la question de l'articulation entre marchés et territoires, je crois qu'au terme de ce parcours, on ne peut pas considérer territoires et marchés comme deux solutions opposées d'une même alternative ; le territoire me paraît davantage être une façon de répondre aux besoins de la société, en gérant, en orientant le marché, c'est pour cela que le territoire m'intéresse parce que je ne pense pas que le marché s'impose de lui-même. Pour qu'un marché fonctionne, il faut qu'il y ait des biens publics, il faut combiner le marchand et le non marchand : s'il n'y a pas de statut, de droit des sociétés, de droit des affaires, il ne peut pas avoir de marchés. Le territoire est donc une façon de répondre au besoin de la société en gérant, en orientant le marché, c'est une façon de construire le marché en le remplaçant s'il est défaillant. Peut-être découvrons-nous dans cette articulation marché/territoire, une façon sinon de réconcilier, du moins d'articuler économie et société plutôt que de jouer l'économie contre la société parfois au nom de la science. C'est à mon avis ce qui explique le succès et la légitimité du thème du territoire : c'est une façon d'articuler économie et société.

Deuxièmement, on vit un tournant dans notre façon d'appréhender les choses ; depuis l'après deuxième guerre mondiale, on a vécu sur le régime de la modernisation, c'est à dire de l'augmentation des quantités produites et de l'abaissement des coûts. La question qui se pose à nous aujourd'hui n'est plus fondamentalement celle ci. La question qui se pose à nous c'est de savoir comment on va gérer les ressources en vue de biens marchands et de biens non marchands. Cette question est évidemment assez déstabilisante, c'est l'apparition de nouvelles frontières. Les nouvelles frontières suscitent toujours des craintes, parfois des replis ; elles suscitent aussi des espoirs, parfois de l'enthousiasme, ces sentiments contradictoires ne manquent pas de se constater en milieu agricole.

Troisième question en conclusion, "*Les agriculteurs s'engageront-ils dans cette voie ?*" Je crois qu'individuellement et localement, c'est largement fait, collectivement c'est un peu moins clair. Les agriculteurs vont-ils trouver une réponse acceptable aux interrogations sur leurs places, sur leurs identités ? S'ils ne le font pas, d'autres candidats s'en occuperont et selon les réponses fournies, on va voir apparaître diverses figures d'agriculture et d'agriculteurs. Si nous avions le temps nous pourrions tracer divers modèles, diverses figures d'agriculteurs. Certains sont en train de trouver une légitimité alors qu'on leur avait assez souvent refusé cette légitimité dans la période passée.

Questions et Réponses

Jacques BERTHELOT, Professeur à l'ENSAT

Bien que certainement tu y aies pensé, je relève que parmi les externalités, tu n'as pas cité l'emploi.

Réponse de Philippe LACOMBE

Avant de commenter l'intervention de J. BERTHELOT, je rajouterai une autre préoccupation voisine, c'est celle de **la cohésion sociale**. Quand on parle d'apprentissage ou de projets, il y a, sous-jacent, l'idée qu'une cohésion sociale se crée. Je défendrai volontiers la thèse que la politique agricole a essentiellement été une politique de réduction d'emplois depuis la guerre, et que cela continue. La preuve c'est la concentration accélérée des exploitations suite à la réforme de la PAC : c'est une façon de se protéger en obtenant des droits à produire. Je guette le moment où l'emploi deviendra une référence, un objectif de la politique agricole. Ne nous faisons pas d'illusions, ce n'est pas avec la production de grains que l'on va créer des emplois. Les gains de productivité sont tels que les producteurs de grains ne vont pas embaucher _ par contre, le territoire peut-être l'occasion de créer des emplois : les ménages d'exploitants qui font du tourisme, qui se diversifient, qui font du commerce, qui transforment leurs produits, qui rendent des services sont créateurs d'emplois.

Il me semble que l'on est à un moment où l'attention portée à l'emploi par la politique agricole pourrait être, reconnue, affirmée, sans illusion excessive. Cela serait une occasion de trouver de nouvelles légitimités à un moment où précisément on en recherche.

Georges CASSAGNE, Agriculteur à Labastide d'Armagnac, Landes

J'ai eu l'impression que dans votre exposé, vous aviez un peu passé sous silence la capacité exportatrice de l'agriculture française, tant au niveau de ce que vous avez appelé le caractère public, l'externalité, le spectacle... Certes, les agriculteurs ont commis des erreurs dans le passé en pensant que les deux tiers du territoire français pourraient trouver une occupation découlant de la seule agriculture. Ce qui les a amenés à penser qu'ils pouvaient seuls gérer tout le territoire, alors que c'était absolument impossible. Mais maintenant, est-ce qu'un effort suffisant est fait de la part de la collectivité pour amener d'autres activités qu'une activité agricole dans des pays comme le Gers, comme les Landes, comme certains départements ?

Patrick LEGRAND, Directeur « Mission Environnement et Société » de l'I.N.R.A.

Je voudrais poser une question, non au chercheur mais au professeur que, plusieurs ici, vous êtes. Aux Professeurs en général, donc. Qu'est ce que vous pensez de l'adaptation des savoirs et des enseignements qui sont délivrés dans l'enseignement agricole ? J'ai parfois l'impression que l'on continue à y enseigner selon des

Les agriculteurs sortent d'une période de légitimité forte, dans laquelle ils étaient des entrepreneurs en charge de la fonction alimentaire du pays. C'est aussi digne que d'être en charge de la fonction santé, que de la fonction éducative, par exemple. Voilà que cette fonction, sans disparaître, ne peut plus accueillir qu'une fraction de plus en plus faible voire marginale de la population active. Y a-t-il place pour d'autres légitimités ? Il me semble que oui, c'est pourquoi je m'intéresse au territoire, ces autres légitimités reposent sur la qualité des produits, sur la gestion de l'espace, de l'environnement et des ressources, sur la contribution au développement local, l'élaboration des projets, la promotion de l'emploi et la recherche d'une cohésion sociale. Les agriculteurs ont des atouts pour cela, c'est sûrement la profession qui combine de la manière la plus originale et efficace l'initiative individuelle et l'organisation collective. Peut-être parce que les agriculteurs ont une forte expérience dans le dialogue interne à leur profession, il leur est difficile d'acquérir une pratique du dialogue interprofessions, avec d'autres catégories sociales, c'est la question qui se pose maintenant, et c'est un peu compliqué à gérer, mais les agriculteurs y sont invités.

Si un industriel veut venir s'installer dans le Gers, il va falloir qu'il bataille pendant deux ou trois ans pour avoir une ligne électrique, qu'il bataille encore plus longtemps pour avoir facilement accès à l'aéroport le plus proche, et ainsi de suite. Donc, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit. Mais s'agissant du « spectacle » qui primerait sur la « production », la voie ne consiste-t-elle pas pour beaucoup d'agriculteurs à être double actifs ? Mais les règlements, la loi, peuvent s'opposer à ce choix. La loi sur les cumuls est justifiée mais à condition qu'on puisse aller trouver sa croûte ailleurs que sur l'exploitation.

anciens modèles et à prendre en compte très insuffisamment les nouvelles orientations. Ce n'est pas très loin d'ailleurs de la question de l'emploi d'ailleurs ; on est en train, peut-être de préparer des professionnels qui ne seront pas à même de maîtriser les nouveaux enjeux.

Pierre TEYSSEYRE, Président de l'Association Tanguy-Prigent

Je voudrais simplement faire une remarque. Le grand absent de l'exposé, c'est finalement les moyens de réaliser. Les moyens de réaliser, c'est la banque, c'est celui qui détient le pouvoir financier. Etant bien d'accord sur « les nouvelles légitimités », je pose la question de savoir

qu'elle est la banque qui pourrait mobiliser les moyens financiers nécessaires ? Peut-on percevoir des avancées dans ce sens ? Parce que sinon tout est en rêve... C'est bien de dire « je fais un rêve », mais à partir d'un certain niveau la logique de l'argent constitue la réalité.

René LAVERGNE, Foyers Ruraux Haute-Garonne

Dans le cadre des interprétations que vous avez données de la définition de « l'espace rural », je voudrais connaître votre opinion sur l'importance de la dualité économie -

activité culturelle ou si vous voulez économie - activités d'animation.

Michel BEAUDEAN, Chambre d'Agriculture du Gers

On a beaucoup parlé de territoires et de marchés, mais il y a une dimension qui me semble importante aussi : les hommes. Vous avez en effet parlé des projets, or les projets, pour les réaliser, il faut des hommes et des femmes dans le territoire. On parle beaucoup des projets, mais est-ce qu'on fait tout pour qu'il y ait des projets qui émergent

sur le terrain ? Qui peut aider à cela ? - Je crois que cela rejoint un peu la question de Monsieur CASSAGNE tout à l'heure. Et quel est le poids des projets dans le territoire par rapport à l'organisation et au fonctionnement des filières ? Cette dimension-là a été un peu occultée dans votre exposé.

Jean-Louis CAZAUBON, Président de la Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées

Vous avez fait état à plusieurs reprises des relations agriculture et sociétés, et puis des changements qui se sont opérés au sein des organisations par rapport à la reconnaissance de certains milieux, de certaines initiatives (en agriculture bio). C'est vrai et c'est réel. Cela prouve qu'il n'y a pas que des imbéciles dans les organisations. Cela veut dire qu'on est capable de changer d'avis aussi. En fait, il y a des attentes, il y a des créneaux à prendre. Le problème, c'est qu'on réagit souvent par rapport à des idées uniques, à un modèle unique. On ne peut pas gérer un territoire, dans la Beauce comme sur les Hautes Pyrénées. Moi je peux vous dire que la pluri-activité sur les Hautes Pyrénées, il y a belle lurette qu'elle est reconnue et que si elle n'avait pas existé, il y aurait des

pans entiers du territoire qui seraient devenus des déserts. Or, je rejoins un peu ce que vient de dire l'intervenant précédent. Ce sont les hommes qui sont la vraie richesse des territoires, des hommes pour pouvoir porter les projets. Alors vous avez fait allusion à la reconnaissance, dans la société, du rôle que joue l'agriculture dans les zones difficiles. Il me semble que même aujourd'hui l'Etat en prend conscience. Et si la loi d'orientation, au travers des C T E reconnaît les différentes fonctions de l'agriculture dans les territoires, il y a longtemps dans certains secteurs, que l'agriculture joue ce rôle sans que cette fonction soit reconnue jusqu'alors, du moins financièrement, « si ce n'est au travers l'article 19 ».

Réponses de Philippe LACOMBE

Si je me suis permis quelques formulations peut-être provocantes ce n'est pas du tout pour identifier " syndicalisme, syndicaliste et taré ou imbécile " : que les choses soient bien claires ! Vous savez que, en économie, il y a d'autres domaines de spécialisation plus attractifs, plus reluisants que le champ de l'économie agricole et donc si j'avais cette position, j'aurais été travaillé dans l'économie financière internationale qui paie mieux ! Donc, si je suis là comme des collègues professeurs ou chercheurs s'intéressant à l'agriculture, c'est par une espèce d'intérêt fondamental, soit pour votre milieu, soit pour l'espace rural... On s'en méfie peut-être un peu, parce qu'on risque de privilégier la sympathie au détriment de la distance nécessaire à la rigueur. Sans doute, les

formulations provocantes sont faites à la fois pour inviter à la discussion, pour donner du courage, pour ne pas céder à cette sympathie naturelle en faveur du milieu agricole et l'espace rural.

Je voudrais appuyer ce que vous avez dit sur le modèle unique. L'idée de projets est à l'opposé de l'idée de modèle unique et cela a été sous-jacent à beaucoup d'interventions. Je pense que, souvent au nom de la science ou au nom de l'efficacité, on a systématisé nos pratiques, à un point tel que les solutions alternatives étaient tout simplement bannies, exclues et cela a été vrai dans le système de formation.

Ceci me conduit à reprendre la question de P. LEGRAND. Je te remercie d'avoir posé cette question ; à mon avis la situation est encore plus grave que ce que tu dis : je crois que les savoirs que l'on diffuse vont assez largement dans le sens contraire des savoirs dont on aurait besoin pour gérer les choses telles qu'elles se présentent aujourd'hui. En ce sens que, souvent au nom de l'excellence scientifique, on cultive la spécialisation hyper pointue, on isole la science de la société au nom de l'hygiène scientifique (ne pas être pollué n'est-ce pas ?) et on juge les gens et on gère les carrières en fonction de ces considérations là. Ce qui me paraît tout à fait regrettable. Je pense que les milieux professionnels ont une responsabilité assez forte dans une telle situation. S'ils s'intéressaient un peu plus aux hommes comme ils le prétendent tous, ils regarderaient un peu quel est le type d'économiste ou d'agronome qu'on met sur le marché. Or, l'évolution de la gestion de la science ces dix dernières années, me paraît beaucoup plus reposer sur la valorisation du réductionnisme, de la modélisation isolée, de la vision pointue et limitée, indépendamment du contexte, indépendamment de l'insertion dans une société. A cet égard, les discours du Président de l'INRA, Guy PAILLOTIN, invitant avec insistance au développement des relations recherche-société, sont particulièrement significatifs et viennent opportunément fournir un soutien à mon propos. Il reste à souhaiter et à agir pour que ces propos transforment la situation. Pour l'instant, vous pouvez apprécier cette situation au moyen du test suivant : comptabilisez le nombre de chercheurs présents à cette Université d'Eté !

Ces constatations sont sous-jacentes à ce que je vous ai dit au début de l'importance de la rencontre entre le milieu professionnel et le milieu scientifique, non pas dans le sens de la soumission ou de la dépendance de l'un à l'égard de l'autre, mais dans le sens de l'interpellation mutuelle. Votre expérience de Marciac est significative de cette préoccupation : les professionnels font des propositions de thèmes qui sont soumis à discussion, vous examinez ensuite comment les étudier avec les compétences scientifiques disponibles.

Ceci me conduit à la question des ressources humaines évoquée par plusieurs intervenants. Je n'ai pas oublié les hommes. J'ai défini les territoires comme étant des espaces gérés par des sociétés : les hommes sont dedans ! Mais, à cet égard, je suis un peu inquiet de la façon selon laquelle les organisations agricoles gèrent leurs cadres. Je suis assez impressionné de voir des jeunes cadres formés se dépêcher de quitter le milieu agricole et je ne suis pas sûr que la gestion des ressources humaines dans les organisations agricoles soient à la taille des problèmes qui se posent. J'attire donc votre attention sur l'importance qu'il y a à gérer des ressources humaines de qualité.

Sur la question de Monsieur LAVERGNE (Foyers Ruraux) : chez les économistes, il y a, en simplifiant, deux conceptions du métier. Il y a les économistes qui insistent sur la spécificité et l'autonomie de l'économie : l'économie définit la répartition optimale des ressources, c'est la rentabilité et la performance. Et puis il y a des économistes qui insistent sur les relations entre économie et société, qui considèrent que l'économie c'est la façon selon laquelle la société va gérer ses ressources et qu'elle ne va pas les gérer indépendamment des références culturelles, historiques, sociologiques : ces économistes-là insistent donc sur l'insertion de leur objet d'étude dans le fonctionnement social. Vous avez pu comprendre que c'était ma position puisque, à mots couverts, je me suis dévoilé dans ce sens-là. Dans une telle perspective, je suis pour ma part très attentif à la façon selon laquelle le culturel et l'économique peuvent s'interféconder : c'est pour cela que je viens à Marciac. Mais les économistes qui ont la cote sont habituellement ceux qui prétendent qu'il ne faut pas mélanger l'économique et le social : le social c'est pour les assistantes sociales et la MSA, et l'économique c'est pour les gens sérieux. Je pense que cette vision est dangereuse, parce qu'elle nous conduit à voir l'économie indépendamment et même parfois contre la société, cela conduit à légitimer l'économie y compris si elle marginalise, si elle exclut et cette exclusion est dangereuse pour l'économie elle-même.

Sur la question des ressources, je rassemble mon commentaire concernant plusieurs interventions. Plus encore que la croissance (sans doute faible dans l'avenir !) des ressources publiques, je pense que la question essentielle est celle de leur répartition, de leur utilisation et de leur justification. Cette question, bien sûr délicate et souvent cachée, émerge aujourd'hui dans le dialogue agriculture-société comme au sein des organisations professionnelles.

